

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#04](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère** DES OUTRE-MER
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**
Direction/Service
- Conseil départemental**
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité**
Direction/Service
- Établissement public**
- Autre (préciser)**

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : INCUBATEUR PEPINIÈRE AU FEMININ DE GUYANE

Site web : www.lespremieresdeguyane.com

1.2 Numéro Siret : 7 9 8 8 4 7 6 2 0 0 0 1 9

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : **W 9 C 1 0 0 2 9 7 6**
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date
Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : PK 9 ROUTE DE DEGRAD SARAMACA

Code postal : 97310 Commune : KOUROU

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : BONIFACIE Prénom : VALENTINE

Fonction : PRESIDENTE

Téléphone : 0694444560 Courriel : hello@lespremieresdeguyane.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

FORMATION

QUALIOP N °2022/100637.1

attribué par

DIECCTE

en date du :

24/11/2014

22/06/20

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

FEDERATION LES PREMIERES

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

LIMEO INTERACTIVE... SEMILLA EXPERT... GUYANE CONSEIL FORMATION

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	8
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	0
Nombre total de salariés :	7
dont nombre d'emplois aidés	1
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	7
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	7

5. Budget¹ de l'association

Année 2023 ou exercice du au

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5200	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	2300	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1000	74 - Subventions d'exploitation²	725971
	1900	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	69203	DRDFE Accompagnement PREMIERES+ ma	50000
Locations	35536	CGET QPV + Accelération	95500
Entretien et réparation	16180	Ministère Outre-Mer	22700
Assurance	1306	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	16181	CTG	85000
		CTG accélération	32500
62 - Autres services extérieurs	475174	Conseil-s Départemental (aux):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	416213		
Publicité, publication	12800		
Déplacements, missions	16806	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	29355	CACL accompagnement	80000
63 - Impôts et taxes	1150	CACL Accélération émergence	32500
Impôts et taxes sur rémunération	1150	communes Kourou Saint Laurent Remire/mon	16000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	185367	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	127571
Rémunération des personnels	157716	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	19000
Charges sociales	26561	Autres établissements publics	152700
Autres charges de personnel	1090	Aides privées (fondation)	12500
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	20000
		756. Cotisations	20000
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	1042	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	8835	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	745971	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	745971
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) ³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	39558	87 - Contributions volontaires en nature	39558
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	39558	871 - Prestations en nature	39558
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	785529	TOTAL DONT CVN	785529

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projetVotre demande est adressée à la politique de la ville ? oui**Intitulé :**

Participation a la plus grande promotion de femmes Entrepreneures de FRANCE et OUTRE_MER inter territoire dans les QPV avec le soutien de la BPI

Objectifs :**DEPLOIEMENT D'UNE OFFRE D'ACCELERATION ENTREPRENEURIAT POUR TOUS
« ACCELERATEUR EMERGENCE »**

Ce dispositif cible la phase d'émergence de l'idée de création/reprise d'entreprise et est destiné à accompagner des porteuses de projet et ou entrepreneurs en devenir dont les profils « fragiles », en priorité issus ou implantés au sein des quartiers politiques de la ville, afin de les accompagner dans la formalisation du projet d'entreprise jusqu'à sa création effective

Description :

Participer à ce projet d'envergure National

- S'affranchir des contraintes géographiques limitantes. Accéder aux communes éloignées et donner aux femmes des perspectives d'insertion professionnelle via l'entrepreneuriat.
- Permettre aux femmes d'avoir une indépendance financière en passant par la création d'entreprises.
- Donner des outils aux femmes afin d'envisager un avenir professionnel sur la durée.
- Un accompagnement individuel renforcé, personnalisé, adapté et bienveillant.
- Une dynamique de promotion qui alimente le réseau et contribue à son efficacité.
- Favoriser le partage d'expériences.
- Accompagner les femmes victimes de violences en mettant en place des formations sur le développement personnel (tel que la confiance en soi, le leadership féminin, etc...).
- Garantir le recrutement de Talents sur les QPV via la mutualisation des promotions sur les territoires.
- Favoriser les échanges des bénéficiaires avec des entrepreneures issues de territoires QPV ou pas.
- Bénéficier des meilleurs experts du réseau les Premières quel que soit le territoire d'appartenance des Bénéficiaires.
- Accompagner la femme à prendre sa place au sein de la société économique
- Optimiser le temps et la flexibilité d'organisation des Bénéficiaire grâce à un mix digital / présentiel.
- Un évènement de clôture qui va challenger et mettre en lien l'ensemble des bénéficiaires et partenaires.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Pour la Guyane il est prévu d'accompagner a l' émergence d'entreprise 30 créatrices issues des QPV

144 heures d'accompagnement sur l'ensemble du programme par créatrice dont :

- 44 heures d'accompagnement local au sein des incubateurs
- 42 heures d'accompagnement au national avec des autres incubateurs
- 12 heures d'accompagnement individuel au sein des incubateurs
- 12 heures de coaching
- 12 heures de mise en réseau
- 18 heures d'événements thématiques

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

GUYANE

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Les PREMIERES GUYANE qui sont dans la phase émergence de leur entreprise (30 personnes).

Moyens humains :

Pour le suivi individualisé : mise à disposition de Mentorat, de Coaching, d'Experts.

Pour le collectif, des intervenants.

Moyens matériels : mise à disposition de Logiciel Klaxoon classe virtuelle, Plateforme Learning Management Software. Local et matériel informatique.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	4	4
Salarié	2	0.85
dont en CDI	2	0.85
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) 1/11/23 au 31/12/24

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Nombre de PREMIERES participants <>30 –

- 4320 heures de d'accompagnement sur l'ensemble du programme pour les 30 porteuses dont:

- 1320 heures d'accompagnement Local au sein des incubateurs
- 1260 heures d'accompagnement National
- 360 heures d'accompagnement individuel au sein des incubateurs
- 360 heures de coaching –
- * 360 heures de mise en réseau
- 540 heures d'évènement thématique (sur l'ensemble du programme) –
- 1 évènement majeur de fin de promotion

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget⁵ du projet

Année

ou exercice du 1/11/2023 au 31/12/2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	300	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	300	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	175400
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	22700
61 - Services extérieurs	5745		
Locations	2370		
Entretien et réparation			
Assurance	450	Conseil-s Régional(aux)	
Documentation		CTG	32500
	2925		
62 - Autres services extérieurs	150555	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	145155		
Publicité, publication	2400		
Déplacements, missions	1900	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	1100	CACL	32500
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	18800	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	16350	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	2450	Autres établissements publics- BPI	87700
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	175400	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	175400

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	2898	87 - Contributions volontaires en nature	2898
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	2898	875 - Bénévolat	2898
TOTAL DONT CVN	178298	TOTAL DONT CVN	178298

La subvention sollicitée de 22700 €, objet de la présente demande représente 12.94 % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.